

Publié le 13 août 2014.
Dernière modification : 19 avril 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

Louis-Victor DENKWITZ, SAÏGON (1921-1925)

Inauguration des grands magasins Charner, Saïgon
(*L'Écho annamite*, 27 novembre 1924)

Entreprise Denkwitz, etc.

Une visite à l'école des aveugles de Cholon
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 août 1925)

[...] dans un hangar trop étroit, nous apercevons des ouvriers canneurs garnissant des fauteuils, des chaises. En un coin, nous remarquons un fort joli salon, dont le cannage est terminé, ce sont des meubles de la maison Denkwitz. [...]

Publicité
La badigeonneuse FIX
(*Le Courrier d'Éthiopie*, hebdomadaire, 29 juillet 1927)

Éts FIX - Société alsacienne pour la fabrication de produits chimiques et techniques, couleurs et vernis, Vesoul (Hte-Saône).

Voici qq adresses et clients où fonctionne notre machine pneumatique à badigeonner et peindre, système FIX.

L. Denkwitz, décoration, Saïgon.

DENKWITZ & FOINET, SAÏGON (1925-1933) « AU DRAGON D'OR »

Entreprise Denkwitz Foinet
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 1-86)
Meubles-décoration

168, rue Richaud, Saïgon.

Plaintes ont été déposées par :
(*L'Écho annamite*, 17 septembre 1927)

4- MM. Denkwitz et Foinet, industriels, demeurant 168, rue Richaud, contre leur ouvrier nommé Diên (en fuite), pour abus de confiance par emport d'une somme de 20 \$ 00.

Souscription pour les victimes de guerre
(*L'Écho annamite*, 22 octobre 1927)

Denkwitz et Foinet 20 p.

Palmarès de la foire de Saïgon
Grande Prix d'honneur
(*L'Écho annamite*, 17 janvier 1928)

2 — STANDS

Grand prix hors concours avec médaille d'or: Denkwitz et Foinet.
Premier grand prix avec Médaille d'argent : Maison Arrio.
Second grand prix avec Médaille de Bronze: Société Marseillaise d'Outre-Mer.

Lettre du 17 janvier 1928 de MM. L. DENKWITZ & P.A. FOINET à Saïgon, au sujet de recrutement d'ouvriers ébénistes & laqueurs.
(Bulletin de la Chambre consultative mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam.
Procès-verbal de la 182^e séance du 18 février 1928 tenue à Tourane)

Notre Assemblée ne connaît pas dans le Centre-Annam d'ouvriers laqueurs. Quant à envoyer des ouvriers, ébénistes et menuisiers à Saïgon, ce serait marcher à l'encontre des intérêts de nos ressortissants, car ces spécialistes sont en très petit nombre en Annam.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 287 :

Denkwitz & Foinet
Ameublement
R. C. Saïgon n° 995,
156, rue Mac-Mahon, Saïgon
Adr. Tél. : « DENKWITZFOINET »,
Téléphone : n° 355.
Code Lugagne,
Directeurs : Denkwitz et Foinet.

Guide pratique
Renseignements et adresses
Saïgon
Éd. J. Aspar, 24, rue Catinat, Saïgon [vers 1933]

ENTREPRISE

DENKWITZ & FOINET

FONDÉE EN 1921

ameublement

meubles de série et de luxe

décoration

peinture, badigeon

installations

de magasins, bureaux, etc.

entretien général



LE TRAVAIL LE PLUS SÉRIEUX
AU PLUS JUSTE PRIX

156, RUE MAC-MAHON

SAIGON - TÉL 355

DALAT

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 mai 1933)

Mariage. — Le 3 juin à Dalat sera célébré le mariage de M. Kresser Pierre ¹, élève-administrateur des S. C., avec M^{lle} Guilbot Magdeleine, la charmante belle-fille de M. Denkwitz.

24 septembre 1933 : décès accidentel de Louis Victor Denkwitz à l'aérodrome de Tan-Son Nhut (Giadinh).

Cochinchine

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} novembre 1933)

Le 24 septembre, vers 10 heures, M. Denkwitz, fabricant de meubles, s'est tué à Tan-son-nhut en pilotant son avion personnel, un Potez 36 ; il avait un passager, M. Burel, employé au parc à mazout, à Saïgon depuis peu, que sa femme et ses deux enfants devaient rejoindre, qui fut tué également. [...] Louis Denkwitz était né à Hanoï le 16 février 1895 ; il avait fait ses études au collège de Pamiers et à Chaptal, il avait gagné deux belles citations au front. Il volait depuis dix-huit mois et possédait son avion depuis huit mois. Il faisait de très nombreux baptêmes de l'air, en envoyant le produit aux « Ailes brisées ». Le matin de l'accident, il avait piloté la famille Bienvenu et M. Provost.

Denkwitz avait commis la grosse imprudence de scier les becs de sécurité de son avion et un pilote lui avait prédit un accident. L'avion, en effet, en perte de vitesse, tomba en vrille de 150 m. et s'enfonça dans le sol. Les deux occupants furent tués sur le coup.

¹ Pierre Kresser (1906-1998) : futur directeur général de la maison Ogliastro. Voir [encadré](#).

Aux obsèques, des discours furent prononcés par MM. Filuzeau, Denille, le colonel Sée et Van den Born.

COCHINCHINE

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, janvier 1934)

À la suite de la mort de M. Denkwitz, M. J. Besnier est chargé de liquider la société en nom collectif Denkwitz et Foinet.

PAUL-ALBERT FOINET (1933-?)

Collaboration avec l'architecte Veysseyre.

Ameublement de la villa de Bao-Daï à Dalat comme de particuliers aisés tels Georges Dubourg, gérant de plantations d'hévéas et créateur des Céramiques du Donai, pour sa maison de la rue Tabert à Saïgon et sa villa de Phuoc Haï, près du Cap Saint-Jacques.

Étude de M^e B. Leservoisier, notaire à Saïgon
ADJUDICATION

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 4 juin 1936)

Au plus offrant et dernier enchérisseur à Saïgon, en l'étude et par le ministère de M^e Leservoisier, notaire.

Le jeudi 9 avril 1936 à neuf heures du matin les droits sociaux (étant de moitié) appartenant à la succession réputée vacante de M. Louis Victor Denkwitz en son vivant meublier décorateur, décédé à Saïgon, le 24 septembre 1933 ;

Dans la société à responsabilité limitée ayant existé entre M. Denkwitz et M. Paul Albert Foinet, décorateur, demeurant à Saïgon, sous la raison sociale « Au Dragon d'Or » et sous la signature sociale « Denkwitz et Foinet ».

Dissoute de plein droit par le décès de M. Denkwitz arrivé ainsi qu'il est dit plus haut, et depuis en liquidation.

Mise à prix 450 p. 00

Jouissance : 1^{er} mars 1936,

Frais en sus du prix,

Païement des frais aussitôt le prononcé de l'adjudication,

Païement du prix comptant.

Cette adjudication a lieu à la requête de M. Claudius Antonin Lacour, receveur des Domaines et curateur aux successions et biens vacants à Saïgon, en exécution d'un jugement rendu par le tribunal de 1^{re} instance de Saïgon le 9 novembre 1935.

Le cahier des charges pour parvenir à la vente a été dressé par M^e Leservoisier, notaire, commis pour procéder à l'adjudication aux termes du jugement sus-énoncé le 18 mars 1936 et déposé au rang de ses minutes le même jour.

Du dernier inventaire social dressé par M^e Marchesson, syndic-liquidateur à Saïgon, 201 rue Legrand-de-la-Liraye, liquidateur judiciaire de la société, à la date du 29 mars 1936, il résulte que l'actif social est d'une valeur de 38.288 p. 19.

Le passif à la même date était de 21.465 p. 66 exigible de suite.

Pour tous renseignements s'adresser :

1° à M^e Leservoisier, notaire à Saïgon, 50, rue La-Grandière, dépositaire du cahier des charges.

2° à M. Lacour, receveur des Domaines, curateur aux successions et biens vacants.

3° à M^e Marchesson, syndic-liquidateur, 201, rue Legrand-de-la-Liraye, à Saïgon.

L'Impartial du 1^{er} avril 1936.

Étude de M^e Bernard Leservoisier, notaire à Saïgon, 50, rue La-Grandière
Premier avis

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 25 avril 1936)

Aux termes d'un procès-verbal dressé par M^e Leservoisier, notaire à Saïgon, 50, rue Lagrandière le 9 avril, suivant folio 34, case 146, volume 181, faisant suite à un cahier de charges dressé par le même notaire le 18 mars 1930, enregistré le 24 mars 1936, folio 8, case 24, volume 195, déposé au rang des minutes de M^e Leservoisier, notaire sus nommé, suivant acte par lui reçu ledit jour (18 mars 1936), il a été adjugé :

À M. Paul Albert Foinet, meublier décorateur, demeurant à Saïgon, 156, rue Mac-Mahon,

Les droits dépendant de la succession vacante de M. Louis Victor Denkwitz, en son vivant meublier décorateur demeurant à Saïgon et décédé accidentellement à Tan-Son Nhut (Giadinh) le 24 septembre 1933, dans la société à responsabilité limitée dite « Au Dragon d'Or » (Denkwitz et Foinet), en liquidation, au capital de 60.000 p. et dont le siège social était à Saïgon, 156, rue Mac-Mahon, et dont l'actif comprenait notamment le fonds de commerce d'entreprise d'ameublement de décoration et d'installations diverses que la Société « Au Dragon d'Or » possédait et exploitait à Saïgon, rue Mac-Mahon, n^o 156.

Domicile a été élu pour les oppositions à Saïgon en l'étude de M^e Leservoisier, notaire

Avis est donné qu'en exécution des dispositions de l'article 4 du décret de 21 décembre 1933 portant règlement d'Administration publique pour la détermination des conditions d'application à l'Indochine de la loi du 17 mars 1909 promulgué par arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 18 août 1934, les créanciers de la succession vacante de M. Denkwitz devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix au domicile ci-dessus indiqué dans les 10 jours suivant l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour 1^{er} avis,
LESERVOISIER, notaire.

L'Impartial du 23 avril 1936.

EN DEUX MOTS
(*L'Écho annamite*, 19 mai 1939)

À l'occasion des fêtes de l'Ascension, le dancing Tabarin a inauguré sa salle nouvellement agrandie, aménagée et embellie, sous la direction de M. Foinet.

Aux sons de l'orchestre Dufour, de nombreux couples dansèrent jusqu'à l'aube, dans un cadre charmant et luxueux.

MISE EN DEMEURE

(*L'Écho annamite*, 10 septembre 1940)

.....
Foinet, 168, rue Richaud, Saïgon ;
.....

sont mis en demeure de mettre en valeur, dans un délai de six mois, à compter du trois septembre 1940, les terrains qui leur ont été accordés en concession à titre d'ancien combattant à Baria, suivant cahiers des charges approuvés par M. le gouverneur de la Cochinchine, respectivement les neuf novembre et premier décembre 1926, vingt et un décembre 1928, dix sept septembre 1929, vingt quatre mars et seize mai 1930, onze février et vingt huit décembre 1931 et dix avril 1933.

Faute par eux de satisfaire à cette obligation dans le délai imparti, il sera procédé à la constatation d'office de la mise en valeur par la commission provinciale des concessions, conformément à l'article quarante-trois de l'arrêté du quinze juin 1929 et le retour au domaine en sera prononcé, s'il y a lieu, à la suite de ce constat.

AEC 1951 :

Saïgon

Foinet (Établ.), 156, r. Général-de-Gaulle. — Ameubl., décoration.

Une commode et une petite table de nuit
signées Foinet
(photos Pierre du Bourg, Paris, 2014)



